

## DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

ACCESSIBLE EN  
FORMATION CONTINUE



### Lieu de la formation

Angers

### Contact

Séverine PLANCHENault  
severine.planchenault@univ-angers.fr  
Tél. : 02 44 68 86 85

### Responsable pédagogique

Aubeline VINAY  
aubeline.vinay@univ-angers.fr

### Adresse web

[www.univ-angers.fr/formationpro](http://www.univ-angers.fr/formationpro)



### Partenaires



**BePsyLab**

Bien-être & Processus  
de subjectivation

Université d'Angers - Equipe de recherche en émergence

# ADOPTION, ATTACHEMENT ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

## — Présentation

Apporter une formation de base auprès des différents professionnels (et futurs professionnels) qui peuvent être amenés dans leur pratique à rencontrer des enfants, des parents, des familles adoptives ou situations adoptives. Il s'agit de leur permettre de mieux connaître les enjeux de l'adoption en sortant des clichés ou représentations stéréotypées notamment véhiculées par les médias autour de l'adoption.

Il s'agit également de construire une posture professionnelle permettant de penser des situations qui sont parfois rares dans un parcours professionnel mais qui, si elles n'ont pas été pensées au préalable, peuvent devenir sidérantes ou être déniées par le professionnel.

## — Objectifs

Les compétences attendues sont :

- la capacité à questionner une situation adoptive avec une prise de recul
- l'identification des problématiques sous-jacentes dans une situation éthique
- la connaissance des lieux ressource pour assurer le suivi d'une situation
- la mise en place d'un accompagnement adapté.

## — Public visé

- Médecins généralistes, pédiatres
- Sages-femmes, aides-soignants, infirmières puéricultrice
- Professions de l'enseignement, instituteurs, professeurs, professions de l'Éducation Nationale
- Éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants
- Assistants de service social, assistants familiaux spécialisés adoption...
- Professions du psychisme, psychologues, psychiatres, psychothérapeutes
- Orthophonistes
- Juristes
- Juges aux affaires familiales
- Avocats droit de la famille
- Conseillers conjugaux et familiaux

## Conditions d'admission :

- Être titulaire d'un diplôme Bac+2
- Avoir une expérience professionnelle significative pouvant être en lien avec une situation d'adoption.
- Ou à défaut, présenter lors de la candidature une expérience ou un projet professionnel en lien avec le diplôme.



## — Programme

### Module 1 :

**27 et 28 janvier 2022**  
**Abandon, rencontres, adoptions**  
- 14 h

Le module 1 vise à définir les enjeux de l'adoption dans une approche pluridisciplinaire en ouvrant aux « adoptions » dans les situations de rencontre. Un temps important sera consacré à la question de l'accueil par les professionnels et des 1ers besoins d'attachement : les accouchements dans le secret (mère, enfant, famille), les pouponnières, les familles d'accueil spécialisées, la 1ère rencontre. Seront questionnées les pratiques professionnelles d'accompagnement de l'abandon, de la rencontre et de l'adoption. Ce sont ici toutes les situations de séparation et rupture d'attachement qui viendront illustrer ce module (ex. milles recomposées...).

### Module 2 :

**31 mars et 1 avril 2022**  
**Accompagnement des familles**  
- 14 h

Le module 2 concerne les familles adoptives (les pères, les mères, la fratrie, le couple...) avec une présentation des différents lieux ressource et de leur fonctionnement en France (Consultations adoption, COCA, médecins généralistes, suivis psychologiques etc.). Les pratiques d'accompagnement des familles au quotidien et dans les différentes étapes de la trajectoire adoptive seront abordées. Comment les liens d'attachement évoluent-ils ?

### Module 3 :

**28 et 29 avril 2022**  
**Pratiques professionnelles en situation de « crise »** - 14 h

Dans le module 3 seront pensées toutes les situations dans lesquelles une situation conflictuelle est rencontrée et face à laquelle les professionnels doivent mettre en place une pratique de protection, de « réparation » et parfois d'urgence. La « crise » est considérée comme une phase de déséquilibre ou d'affaiblissement des liens relationnels de sécurité (placement ASE, crise identitaire, rejet, angoisse et colère...).

### Module 4 :

**2 et 3 juin 2022**  
**Adoption, école et Société** - 14 h

Le module 4 permettra de restituer les enjeux sociaux de l'adoption et consacrer une grande partie de ses apports sur la question des pratiques professionnelles liées à la scolarité et à la socialisation des enfants adoptés (scolariser l'enfant d'origine étrangère, accueil d'un grand dans une petite classe, la question des apprentissages, de l'orientation etc.). Les notions de don, de contre-don et de dette seront abordées ainsi que de bain social et de rapport à la norme. L'histoire de l'adoption en France sera présentée, les parcours adoptifs seront décryptés du côté des adoptants et des adoptés, un point sur l'adoption (nationale et internationale) en France aujourd'hui sera également réalisé.

## — À noter

### Organisation de la formation :

- Durée : 56 heures, soit 8 jours (4 sessions de 2 journées).
- Calendrier : de janvier à juin (jeudi et vendredi).
- Pédagogie : articulation d'apports théoriques et de situations concrètes, mises en situation, utilisation d'outils, échanges entre participants et analyse de la pratique.
- Intervenants :
  - Chefs de service ASE,
  - Médecins généralistes, pédiatres,
  - Psychiatres,
  - Aides-soignants,
  - Enseignants spécialisés,
  - Enseignants-chercheurs (Psychologie, Sociologie, Histoire),
  - Responsables d'associations.

### Modalités pratiques :

- Candidature en ligne sur le site de l'Université d'Angers du 12 octobre au 30 novembre 2021
- Début de la formation : 27 janvier 2022
- Nombre d'inscrits : 25 maximum.
- Validation : satisfaire au dossier professionnel et autres validations pour l'obtention du diplôme ou attestation de formation pour chaque module suivi.
- Coût de la formation : 800 euros (+ droits universitaires) ou 250 euros par module.

Visitez notre site

